

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

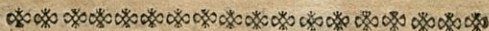
Lettres Angloises, Ou Histoire De Miss Clarisse Harlove

Richardson, Samuel

A Dresde, 1751

Lettre XI. Miss Clarisse Harlove, à Miss Howe.

urn:nbn:de:gbv:45:1-1771



LETTRE XI.

Miss CLARISSE HARLOVE, à
Miss HOWE.

Mercredy 1 de Mars.

Vous me causez de l'embarras & vous m'allarmez, ma très-chere *Miss* Howe, par la fin de votre lettre. A la premiere lecture, je n'avois pas crû, ai-je dit en moi-même, qu'il fut nécessaire de me tenir en garde contre la critique, en écrivant à une si chere amie. Mais ensuite étant venue à me recueillir, n'y a-t-il rien de plus ici, me suis-je demandé, que les faillies ordinaires d'un esprit naturellement vif? Il faut assurément que je me sois rendue coupable de quelque inadvertance. Entrons un peu dans l'examen de moi-même, comme ma chere amie le conseille.

J'y suis entrée, & je ne puis convenir d'aucune chaleur qui me soit montée au visage, ni de ce battement de cœur dont vous me parlez. Non, en vérité, je ne le puis. Cependant je conviens que les endroits de ma lettre sur lesquels vous vous exercez avec un mélange d'enjouement & de sévérité, m'exposent naturellement à votre agréable raillerie;

rie; & je ne puis vous dire ^{es} que j'avois dans l'esprit, lorsqu'il a conduit si bizarrement ma plume.

Mais enfin, est-ce une expression trop libre, dans une personne qui n'a point de considération fort particulière pour aucun homme, de dire qu'il y a quelques hommes qui lui paroissent préférables à d'autres? Est-il blâmable de dire, qu'on croit dignes de quelque préférence ceux, qui n'ayant pas été bien traités par les parens d'une personne, lui font le sacrifice de leurs ressentimens? Ne m'est-il pas permis, par exemple, de dire que M. Lovelace est un homme qui mérite d'être préféré à M. Solmes, & que je lui donne en effet cette préférence? Il me semble que cela peut se dire, sans qu'il y ait à conclure nécessairement qu'on ait de l'amour pour lui.

Il est certain que pour tout au monde je ne voudrois pas avoir pour lui ce qu'on appelle de l'amour; premièrement, parce que j'ai mauvaise opinion de ses mœurs, & que je regarde comme une faute, à laquelle toute notre famille a eu part, excepté mon frère, de lui avoir permis de nous voir, avec des espérances, qui étant néanmoins fort éloignées, n'autorisoient aucun de nous, comme je l'ai déjà observé,
à lui



à lui demander compte de ce que nous ap-
prenions de sa conduite. En second lieu,
parce que je le crois un homme vain, &
capable de se faire un triomphe, du moins
en secret, de l'avantage qu'il auroit sur une
personne dont il croit avoir engagé le cœur.
Troisièmement, parce que les assiduités &
la vénération que vous lui attribuez, pa-
roissent accompagnées d'un air de hauteur ;
comme si le mérite de ses soins étoit un
équivalent pour le cœur d'une femme. En
un mot, dans les momens où il s'observe
moins, sa conduite me paroît celle d'un
homme qui se croit au-dessus de la politesse
même que sa naissance & son éducation
(plutôt peut-être que son propre choix)
l'obligent de marquer. En d'autres termes
je trouve que sa politesse est contrainte, &
qu'avec les personnes les plus douces & du
commerce le plus aisé, il a toujours quel-
que chose en arriere, qu'il tient comme en
réserve. Et puis, la bonté qu'on lui croit
pour les domestiques d'autrui, & qui va
jusqu'à la familiarité (quoiqu'elle ait un air
de dignité, comme vous l'avez remarqué,
& qu'elle sente l'homme de qualité) n'em-
pêche pas qu'il ne soit sujet à s'emporter
contre les siens. Un jurement ou une im-
précation suit aussi-tôt. Leur terreur se
mani-

manifeste assez dans leurs yeux, & j'ai crû voir plus d'une fois qu'ils se tenoient fort heureux que je fusse à portée de l'entendre. Les regards mêmes du maître ne me confirmoient que trop dans cette opinion.

Non, ma chere, cet homme n'est pas *mon homme*. J'ai de grandes objections à faire contre lui. Non, mon cœur ne bat point à son occasion. S'il me monte de la chaleur au visage, c'est indignation contre moi-même, pour avoir donné lieu à cette imputation. Il ne faut pas, ma très-chere amie, transformer un sentiment commun de reconnoissance en amour. Je ne puis souffrir que vous en ayez cette idée. Mais si j'étois jamais assez malheureuse pour m'appercevoir que ce fût de l'amour, je vous engage ma parole, c'est comme si je disois mon honneur, que je ne manquerai pas de vous en avertir.

Vous m'ordonnez de vous écrire promptement que votre agréable raillerie ne m'a pas indisposée contre vous. Je me hâte de vous satisfaire, & je renets à ma première lettre le récit des motifs qui engagent mes amis à favoriser avec tant de chaleur les intérêts de M. Solmes. Soyez donc bien persuadée, ma chere, que je n'ai rien dans le cœur contre vous. Non, rien; rien absolument.

Tome I.

H

Au



Au contraire ; je reconnois dans-vos avis une tendresse d'affection qui excite mes plus vifs remercimens. Et si vous observiez, dans ma conduite, quelque faute assez considérable pour vous mettre dans le cas d'employer en ma faveur les palliations d'une amitié partiale, je vous recommande, comme je l'ai fait souvent, de ne pas faire difficulté de m'en informer ; car il me semble que je voudrois me conduire d'une manière qui ne donnât aucune prise à la censure. A mon âge, & foible comme je suis, quel moyen de l'éviter, si ma fidelle amie ne tient pas le miroir devant mes yeux pour me faire découvrir mes imperfections ?

Jugez-moi donc, ma chere, comme feroit une personne indifférente qui sauroit de moi tout ce que vous savez. Dabord, j'en pourrai ressentir un peu de peine. Il me montera peut être un peu de *chaleur au visage*, de me trouver moins digne de votre amitié que je ne le voudrois. Mais foyez sûre que vos corrections obligeantes me feront faire des réflexions qui me rendront meilleure. Si elles ne produisent pas cet effet, vous aurez droit de me reprocher une faute inexcusable ; une faute, dont vous ne pourriez vous dispenser de m'accuser, sans cesser d'être autant mon amie que je suis la vôtre,